

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION — PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO MRC-922 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE DRUMMOND

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité régionale de comté de Drummond, qu'une assemblée publique de consultation sur le Projet de règlement numéro MRC-922 relatif à l'ajout de la fonction complémentaire « habitation en mixité avec des activités commerciales » selon un contingentement dans l'affectation commerciale régionale de la Ville de Drummondville, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond (règlement numéro MRC-773-1), se tiendra comme suit :

Date : lundi 8 août 2022

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil de la MRC de Drummond située au 436, rue Lindsay à
Drummondville

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

Résumé des modifications

Le projet de règlement vise à :

- Permettre dans l'affectation commerciale régionale la fonction complémentaire « habitation en mixité avec des activités commerciales » sur les lots suivants 3 704 680, 3 704 681, 3 704 679, 3 704 677, 5 139 535, 3 704 687, 4 929 212 et 3 704 691.

Toute personne intéressée peut consulter le Projet de règlement numéro MRC-922 ainsi que le document sur la nature des modifications au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Drummond ou encore au bureau de la MRC situé au 436, rue Lindsay à Drummondville ou sur son site internet à l'adresse www.mrcdrummond.qc.ca/gestion-duterritoire/schema/.

Donné à Drummondville, ce 20^e jour du mois de juin 2022.



Christine Labelle
Directrice générale